

DANS CE
NUMÉRO :

TAGERFIP	2
DOUBLE VIO- LENCE	2
JOURNEE DE CARENCE	2
SUICIDES A LAPOSTE	3
PAS DE PRIN- TEMPS POUR LE RACISME	3
Toutes les coordonnées	4
Bulletin d'adhésion	4

DATES A
RETENIR

• 27 mars 2012
Comité technique local
Bilan notation, campagne
IR, scannage 2042...

• 17 avril 2012
CAP locale
Tableau d'avancement
au gade de C1 et CP

• 17 avril 2012
CAP locale
Tableau d'avancement
au grade de AAP1 et
AAP2

Et tout le calendrier
national sur le site de
la CGT Finances
Publiques :

www.financespubliques.cgt.fr

L'EDITO

Travailler plus pour gagner moins...
Le slogan ne fait plus recette, ce n'est pas étonnant quand on compare les vieilles promesses à la dure réalité du quotidien.

Côté travailler plus, nous sommes servis : notre administration se devant d'être exemplaire dans les coupes claires des effectifs, ceux qui restent sont bien obligés de prendre en charge les missions de ceux qui n'ont pas été remplacés... Pas besoin de longs discours, l'évidence est là, devant nous et nous la subissons tous les ans un peu plus au rythme des vagues successives de suppression d'emplois.

Côté gagner moins, c'est plus discret mais tout autant efficace : s'il paraît que le diable se cache dans les détails, on finit par le retrouver avec un peu de perspicacité dans les recoins de notre bulletin de salaire, version janvier 2012. On commence par la retenue pour pension qui augmente pour la 2ème fois de 0,27%

comme prévu par la réforme des retraites votée en 2010 : plus que 8 ans et on arrivera aux 2,7% annoncés. On poursuit avec la CSG et la CRDS qui ne sont plus calculées sur 97% de nos revenus mais 98,25%. Mises bout à bout, toutes ces subtilités réduisent notre

traitement net mensuel dans une fourchette allant de 5,50 € pour un agent C en début de carrière à 12,50 € pour un A au dernier échelon de son grade. Ces chiffres sont bien sûr à mettre en parallèle avec le gel des salaires dans la fonction publique en 2011 et 2012 : CQFD !

La dernière trouvaille du gouvernement pour faciliter la déglutition de cette pilule pourtant amère : il paraîtrait qu'il en serait de l'inflation comme des températures, la réelle serait bien moins importante que la ressentie... Les auteurs de ce poncif ne doivent pas souvent remplir leur caddie ou leur réservoir. Une chose est sûre : le foutage de gueule est à son comble, tant en réel qu'en ressenti !!!



DELEGATION CGT au CDAS du NORD



La nouvelle délégation du CDAS (Comité Départemental à l'Action Sociale) du nord : Yannick Massiet, Laurence Barnault, Bénédicte Benoist, Sylvie Lemaire, Seydou Coulibaly, Gérald Boulanger, Laury Dellemme (DGFIP), Marie Claude Gouget, Cécile Carpentier (DOUANES), Marie Madeleine Wallard (retraîtée INSEE)

TAGERFIP

C'est nouveau, ça vient de sortir ! En remplacement de l'ORE et du TSM, la Direction travaille maintenant avec le TAGERFIP (Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publique) nouvel outil comparable des emplois.

Comment ça marche ? D'un côté, vous avez la situation physique d'un poste, c'est à dire le nombre d'emplois implantés dans le poste, et de l'autre côté, vous avez la situation réelle du poste (qui tient compte des temps partiels éventuels)

Dans les faits, TAGERFIP n'est pas un outil qui prend en compte la charge du travail, et la direction ne prend pas en compte la situation réelle du poste pour les mutations, mais la situation physique pour combler d'éventuelles vacances.

Par exemple, pour un poste de 10 agents avec 3 mi-temps, la situation réelle est de 8.5 emplois, pour l'administration, grâce à TAGERFIP, la situation est à zéro vacance d'emploi.

TAGERFIP UN OUTIL QUI VOUS VEUT DU BIEN !!! (et totalement inadapté !!)

DOUBLE VIOLENCE

La DGFIP serait-elle devenue la grande muette ?

Jean-luc Dequaire, vérificateur de la DIRCOFI Sud Est à Marseille, a été abattu vendredi 24 février 2012 vers 19h30 de plusieurs balles en sortant de son véhicule devant son domicile. C'est un véritable guet-apens qui lui a été tendu par un ou plusieurs hommes.

Ce crime, d'une brutalité inouïe, nous bouleverse tous. La CGT a exigé que tout soit mis en oeuvre pour que l'enquête aboutisse et le ou les responsable-s soient identifiés.

Aucune information sur ULYSSE concernant ce meurtre, sans doute préfère-t-on communiquer sur des sujets moins sensibles et plus consensuels. L'enquête devra aboutir au plus vite afin de retrouver les responsables.

Le métier de vérificateur a toujours été un métier difficile et soumis à des risques. A l'occasion de ce drame la CGT a demandé qu'un groupe de travail soit mis en place afin d'étudier les conditions particulières de travail des vérificateurs pour limiter au maximum les risques encourus.

Nous profitons de cette tribune pour adresser à sa conjointe, ses enfants et ses collègues nos condoléances les plus sincères.

JOURNEE DE CARENCE

La circulaire d'application des dispositions de l'article 105 de la loi n°2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012, sur le non-versement de la rémunération au titre de premier jour de congé de maladie a été publiée. Elle s'applique au 1er janvier 2012 (avec donc effet rétroactif à cette date) pour les agents publics, les fonctionnaires et agents non titulaires de droit public, placés en congé de maladie ordinaire.

Les « économies » attendues sont de l'ordre de 240 millions, soit 0,2% de la masse salariale, sans aucune réflexion sur le coût global de la mesure. C'est une amputation supplémentaire de pouvoir d'achat, alors que le gel du point d'indice et la hausse de la cotisation retraite fait déjà baisser les salaires.

La grande majorité des salariés du privé ont des conventions collectives qui prennent en charge les jours de carence. Enfin, par le biais d'accords d'entreprises, c'est aussi le cas par exemple pour certains salariés du secteur privé de la santé.

En Alsace-Moselle, les salariés du privé n'ont aucun jour de carence, seuls les fonctionnaires en subissent un !

Etablir un jour de carence ne rapporte rien aux employeurs, coûte cher en coût de gestion, fait prendre des risques pour la Santé publique, attaque encore le pouvoir d'achat des fonctionnaires qui baisse de façon constante, et est une usine à gaz difficilement applicable par les gestionnaires.

Cette mesure est simplement l'expression de l'acharnement anti-fonctionnaires des parlementaires soutenant le gouvernement actuel.

Cette disposition doit être purement et simplement supprimée au plus vite.

**Délai de carence :
Non à la punition
des malades !**

TROISIÈME SUICIDE EN SIX MOIS À LA POSTE



Signe d'une souffrance au travail, alors que la Poste accélère sa mutation, dimanche, en fin d'après midi, un cadre s'est pendu au centre de courrier de Trégunc, dans le Finistère.

Son suicide survient douze jours après celui d'un cadre supérieur de 28 ans qui s'était jeté du 4e étage de la poste centrale de Rennes... Il y a six mois, une postière du centre financier de la rue de Bourseuil à Paris (XVe) s'était elle aussi défenestrée.

Cette succession de drames, tous survenus sur le lieu de travail, les a fait réagir publiquement, en mettant en cause la Poste.

La CGT exige de l'entreprise l'arrêt immédiat de toutes les réorganisations et l'ouverture de véritables négociations. Cette entreprise est engagée dans une course au profit qui dégrade sans cesse les conditions de vie au travail.

Cette situation se retrouve malheureusement dans d'autres administrations ou entreprises (Renault, France Telecom,...)

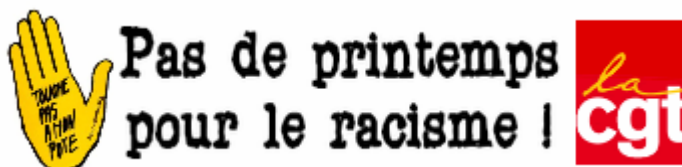
Retrouvez les analyses et propositions de la CGT sur les questions du mal être au travail, stress, harcèlement à l'adresse suivante :

<http://www.cgt.fr/-Sante-et-travail-.html>

PAS DE PRINTEMPS POUR LE RACISME !

La France vit ces mois-ci une période charnière dont l'issue marquera profondément la décennie à venir. Or, un climat malsain est entretenu dans le débat public : jour après jour, les fondements de notre démocratie républicaine sont remis en cause. Des pans entiers de la population sont stigmatisés. Les piliers du vivre ensemble que sont la laïcité, la liberté, l'égalité, la fraternité et la solidarité sont fragilisés par ceux qui nous gouvernent, englués qu'ils sont dans des visions basement électoralistes. Bon nombre de leurs représentants, et ce, jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, jouent avec ces principes comme le vent joue avec une girouette, au point que l'emploi, les salaires ou la relance économique deviennent des sujets négligeables !

A l'occasion de la journée internationale contre le racisme (le 21 mars) et à quelques semaines de l'élection présidentielle, la CGT et SOS Racisme organisent ensemble un meeting contre le racisme (avec la participation, notamment, de l'UNEF, la FSU, l'UNSA, la LDH, le MRAP, la LICRA, France Terre d'Asile et diverses personnalités) pour réaffirmer les valeurs républicaines, renforcer la solidarité, et pour tous ensemble se lever contre la banalisation du Front National et des thèses racistes !





 cgt.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques Nord
Cité Administrative, porte 405,
175 rue Gustave Delory BP 90029
59018 Lille cedex
03 20 95 63 75

Secrétaire départemental : Laurent PERIN

CGT Finances Publiques Lille et environs
82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex
03 20 62 42 84

**Secrétaires Lille et environs :
Michael WICKE et Yannick MASSIET**

CGT Finances Publiques Valenciennes
rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes
03 27 14 66 56

Secrétaire Valenciennes : Christine BASSEUX

**Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT
Finances Publiques sur le site internet :**

<http://cgt.drifip59.free.fr>



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVE À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le: .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale Filière publique

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :